



**CHARTRE D'ENGAGEMENT ENTRE L'ETAT
ET LE CLUB D'ENTREPRISES
« LOT-ET-GARONNE, UNE CHANCE. LES ENTREPRISES S'ENGAGENT ! »
POUR LA MISE EN ŒUVRE DE DISPOSITIONS EN FAVEUR DE L'INCLUSION
ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE**

Entre

L'Etat, représenté par Madame Béatrice LAGARDE, Préfète de Lot-et-Garonne

D'une part,

Et

Le club départemental « Lot-et-Garonne, une chance. Les entreprises s'engagent ! », représenté par :

Monsieur Yvon SETZE, Président de CPME 47,
Monsieur Jacques CHAPOLARD, Président de la FDSEA 47,
Monsieur Jean-Luc GUERY, Président de GPI MEDEF 47
Monsieur Patrick SALLERES, Président de l'UDES,
Monsieur Philippe BAZZOLI, Président de U2P 47

D'autre part,

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Dans la continuité de la mobilisation nationale « La France, une chance pour chacun » du 22 mai 2018, le Gouvernement a souhaité mettre en œuvre les moyens qui permettront à chacun de trouver sa place dans la société, quels que soient ses difficultés, ses orientations, le territoire sur lequel il vit ou ses origines. Cela nécessite une implication de tous les acteurs : l'Etat, les élus de la République, les acteurs économiques et sociaux.

L'objectif est de créer les conditions d'une croissance inclusive à même de concilier l'économique et le social et de renforcer notre pacte républicain.

Pour répondre à cet enjeu, le meilleur levier de l'inclusion est l'accès à l'emploi, pour lequel la mobilisation des entreprises est essentielle. L'objectif est de reconnaître leur rôle majeur dans la cohésion sociale du pays et leur force de transformation en facilitant et accompagnant la mise en œuvre d'engagements volontaires, innovants et concrets en faveur du développement des compétences, de l'orientation et de l'accès au marché du travail de nos concitoyens, en particulier les plus fragiles.

Dans cette perspective, un plan de mobilisation national des entreprises a été lancé par le Président de la République, le 17 juillet 2018.

Le club départemental « Lot-et-Garonne, une chance. Les entreprises s'engagent ! », représenté par les organisations professionnelles d'employeurs nommées ci-dessus, souhaitent s'inscrire dans cette démarche. En signant la présente charte, elles manifestent leur volonté de travailler ensemble et avec leurs partenaires publics et privés au service de l'inclusion dans l'emploi.

Article 1 – Objet de la charte

La présente charte prévoit les engagements du club d'entreprises « Lot-et-Garonne, une chance. Les entreprises s'engagent ! » au titre de leur intervention volontaire en faveur de l'inclusion et de l'insertion professionnelle.

Elle prévoit également les moyens d'accompagnement mis en œuvre par l'Etat pour faciliter la mise en œuvre et le suivi de leurs engagements, ainsi que la convergence des besoins des membres du club d'entreprises « Lot-et-Garonne, une chance. Les entreprises s'engagent ! » et des publics du territoire.

Article 2 – Domaines d'intervention et engagements du club départemental « Lot-et-Garonne, une chance. Les entreprises s'engagent ! »

En cohérence avec les priorités nationales, les thématiques d'intervention retenues pour les entreprises membres du club feront l'objet d'un avenant mentionnant également la liste des membres et leurs référents. Certains d'entre eux donnent lieu à la fixation volontaire d'une cible de réalisation sur la durée de la charte. Cet avenant à la charte sera rédigé, avec l'appui, de l'unité départementale de la DIRECCTE.

Ces thématiques d'intervention sont :

- L'accueil des stagiaires de 3^{ème} issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) (en lien avec le PAQTE) ;
- La contribution à l'orientation et aux « parcours avenir » de découverte de l'entreprise ;
- L'accès de tous les jeunes à l'apprentissage et à l'alternance, en particulier jeunes des QPV et jeunes handicapés ;
- La réalisation de parrainages ;
- L'accompagnement et le recrutement de jeunes en parcours d'insertion (E2C, EPIDE, Garantie jeunes, etc.) ;
- Les partenariats renforcés avec les réseaux de l'inclusion et de l'insertion par l'activité économique (IAE) (accompagnement, formation, recrutement) ;
- L'accompagnement et le recrutement de travailleurs handicapés ;
- L'accompagnement et le recrutement de réfugiés ;
- La formation et l'insertion dans l'emploi de personnes placées sous main de justice ;
- La mise en place de démarches innovantes en faveur de « l'emploi/inclusion » ;
- La participation au changement d'échelle dans l'offre d'insertion par l'économique (clauses sociales marchés publics, politiques d'achats responsables, etc.) ;
- La mise en situation professionnelle, et le recrutement de personnes en parcours d'insertion ou issues de parcours d'insertion ;
- Des engagements pour l'accès solidaire aux produits et services (alimentation, énergie, eau, etc.).

La présente charte sera déclinée dans une fiche par entreprise, dans laquelle chaque entreprise résumera ses engagements.

Article 3 – Engagements de l'Etat

Le Haut-Commissariat aux compétences et à l'inclusion par l'emploi, rattaché à la Ministre du Travail, assure la coordination de l'ensemble des clubs départementaux et notamment le partage au niveau national des bonnes pratiques. Il compilera l'ensemble des remontées départementales.

Les services de l'Etat s'engagent à apporter un appui pour répondre aux besoins des membres du club d'entreprises « Lot-et-Garonne, une chance. Les entreprises s'engagent ! », à faciliter la concrétisation des engagements et à valoriser les réalisations.

Les services de l'Etat mettront à disposition un kit disponible en format électronique. Ce kit comprend un descriptif de la situation économique/emploi du département, des fiches pratiques sur les dispositifs relevant des politiques publiques, intégrés aux thématiques d'action pour guider le club départemental « Lot-et-Garonne, une chance. Les entreprises s'engagent ! » sur les axes les plus sensibles du territoire.

Pour cet accompagnement, les membres du club d'entreprises « Lot-et-Garonne, une chance. Les entreprises s'engagent ! » pourront s'appuyer sur les services de l'Etat, notamment l'unité départementale de Lot-et-Garonne de la DIRECCTE Nouvelle-Aquitaine.

Outre les services de l'État, ils s'appuieront également sur l'ensemble du service public de l'emploi et notamment Pôle emploi, Cap Emploi et les missions locales, en lien notamment avec les structures de l'IAE.

Article 4 – Dispositifs de suivi et d'évaluation de la charte

Les services de l'Etat et le club d'entreprises « Lot-et-Garonne, une chance. Les entreprises s'engagent ! » se réuniront régulièrement pour analyser la mise en œuvre de la charte et proposer les aménagements utiles.

Modalités de suivi et bilan à définir en commun: chaque club ayant la possibilité de prendre des engagements sur mesure, les indicateurs de suivi seront adaptés aux engagements départementaux. Pour autant, des indicateurs communs seront proposés et précisés, en annexe, dans l'avenant à la présente.

Article 5 – Dispositifs de communication

Le Haut-Commissariat aux compétences et à l'inclusion par l'emploi et les Préfets de département organiseront et coordonneront, en complémentarité, les opérations de communication et notamment vis-à-vis de la presse.

Les membres des clubs départementaux s'engagent à organiser le porte-parolat de leur club mais également à mobiliser tous membres ou salariés des entreprises pour, par exemple, témoigner auprès de leurs pairs des autres départements ou dans le cadre de la communication institutionnelle du projet et d'accueillir des journalistes.

Dans ce cadre, les membres du Club bénéficient d'un droit de regard sur le produit final en échange d'une cession de leur droit à l'image.

Fait à Agen, le 25 juin 2019

Pour l'Etat,
Madame Béatrice LAGARDE,
Préfète de Lot-et-Garonne



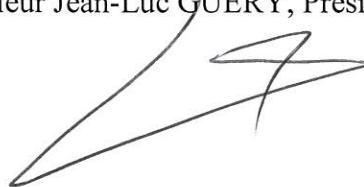
Pour la CPME Lot-et-Garonne
Monsieur Yvon SETZE, Président



Pour la FDSEA Lot-et-Garonne
Monsieur Jacques CHAPOLARD, Président



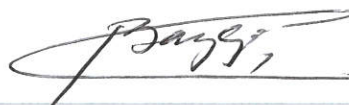
Pour le GPI MEDEF Lot-et-Garonne,
Monsieur Jean-Luc GUERY, Président



Pour l'UDES Lot-et-Garonne,
Monsieur Patrick SAILLERES, Président



Pour l'U2P Lot-et-Garonne,
Monsieur Philippe BAZZOLI, Président



LA FRANCE,
UNE CHANCE.

**LES ENTREPRISES
S'ENGAGENT !**

#LAFRANCEUNECHANCE

